

Compte rendu de l'assemblée générale d'ORCHIS du 23 novembre 2024

Présents : 32 membres d'Orchis, 27 représentés (ont donné pouvoir) : le quorum est atteint pour une assemblée générale ordinaire.

Sont également présents : un nouveau membre (ayant adhéré en arrivant), Luc MONCUIT (éducateur à l'IME pro ACAIS), et Jean-Fabrice PORTAL (président du CNPS, Cercle Nautique de la Pointe de Saire).

Élus présents : Mme Ginette NOURY et M. Philippe LE BORGNE adjoints au maire de Saint-Vaast-la-Hougue, M. Bernard GOSSELIN, Maire d'Aumeville-Lestre

1. Rapport moral

Je remercie les membres présents de participer à cette assemblée générale.

Je remercie les élus cités et souhaite excuser : Mme Brigitte LÉGER-LEPAYSANT (conseillère départementale et 1^{er} adjointe Saint-Vaast), Mme Christiane TINCELIN (maire de Barfleur), Gréta COLOMBO (référente des Jardins de Tatihou), Arnaud LEMARÉCHAL (responsable du pôle médiation de Tatihou) et Mme Valérie POTTIER (formatrice à la MFR de Valognes).

Le rapport d'activités montre à quel point cette année, comme les précédentes, a été riche. On pourrait faire des statistiques, présenter des camemberts, je vais vous en dispenser. Un seul mot peut synthétiser ce travail : la fierté de l'avoir réalisé dans un bon état d'esprit et dans la bonne humeur. Bien sûr, on peut toujours faire mieux mais on n'a pas pour mission de réparer la planète ni de remplacer l'État, les collectivités locales, les citoyens.

2. Rapport d'activités sous forme de diaporama présenté par Anne-Marie LEPETIT Rapport d'activités adopté à l'unanimité

Retour au rapport moral

L'association Orchis a été créée et s'est développée pour agir dans différents domaines. Alors pour évaluer et mesurer notre rôle, il suffit de savoir si nous avons agi dans les axes qui nous sont assignés par nos statuts.

Sur l'exercice, nous aurons réalisé 30 actions et encore, j'omets certaines actions comme celle de mardi dernier pour la préparation de l'action du Frestin dont je vais vous parler plus tard.

Ce qui marche :

Nettoyage du littoral : 8 dates

Vidage des bacs à marée : 2 dates du groupe « bacs à marée » + 4 dates de l'IME ACAIS

Parrainage de bacs à marée : 3 bacs sont parrainés dont deux par l'IME ACAIS selon la saison, en alternance avec 2 membres d'Orchis. Mise en valeur du patrimoine local : 10 actions

Relations avec les écoles : 5 dates réparties sur les différentes actions (4 « patrimoine »)

Relation DCV : 1 WE

Reboisement (Chouetterie) : 2 dates

Communication : 7 dates

Ce qui est laissé de côté (pour l'instant) :

Animation nature

Réouverture entretien chemins pédestres

Restauration de berges de rivières

Pour résumer, on ne peut qu'être satisfaits du résultat de l'action d'ORCHIS sur cet exercice d'autant que la particularité d'ORCHIS est de « **Protéger la nature, sauvegarder la nature et sauvegarder notre environnement** ».

Nous ne concevons ces actions qu'au travers de partenariats or nous constatons que sur un total de 30 actions, celles-ci ont été réalisées 19 fois en partenariat avec différentes structures (écoles, collectivités, lien avec le comité régional conchylicole, le conseil départemental, les communes, etc.).

Un mot simplement sur l'action nettoyage de plages et bacs à marée : il faut retenir le chiffre de 38,5 m² de déchets littoraux dont la collecte est imputable directement ou en partenariat avec ORCHIS. Mais il ne faut pas oublier l'action de plusieurs communes (Montfarville, Réville, Saint-Vaast-la-Hougue et Quettehou) qui vident régulièrement leurs bacs à marée, installés par eux ou par ORCHIS. Cela mérite d'être salué.

En ce qui concerne le patrimoine local, l'année 2024 a été chargée puisque nous avons réalisé 10 actions, mais le calendrier a été accéléré du fait du 80^e anniversaire du Débarquement.

Rapport moral adopté à l'unanimité

3. Projets 2025

Nous envisageons de poursuivre sur la lancée de 2024. Cependant, comme vous avez pu le voir sur le projet de budget, une ligne est consacrée à l'opération FRESTIN. Il est difficile de détailler cette opération car elle est soumise à la signature de mise à disposition d'un espace naturel par la Communauté d'Agglomération Le Cotentin. Tant que cette signature n'est pas effective, toute affirmation peut être contredite par ce que nous imposera légitimement Le Cotentin.

Cependant on peut acter les points suivants :

- Nous sommes autorisés à réaliser une opération de reconstitution d'une haie sur une parcelle de 6400 m² en décembre 2024 au Frestin, avec 90 végétaux.

La Communauté d'agglomération Le Cotentin travaille activement sur le projet de convention et le cahier des charges, documents qui feront des allers retours avec le Conseil d'administration d'ORCHIS.

- Un groupe de travail piloté par Pierre NOESSER, Guy GEFFROY et moi-même, mais comprenant d'autres adhérents, est constitué au sein d'ORCHIS pour le suivi de ce projet qui a été élaboré sur la base de techniques d'agroforesterie.
- Pour le financement, à titre personnel, je souhaite orienter le groupe de travail vers une convention avec la Fondation du patrimoine qui met en œuvre maintenant des actions sur le thème *Patrimoine naturel et biodiversité*. D'après les échos que j'en ai, on trouverait dans un tel partenariat beaucoup d'avantages en termes de communication et de financement. Mais bien sûr, il faudra que cela fasse l'objet d'une délibération du Conseil d'administration.
- Voilà chez amis, ce qui peut être dit concernant le fonctionnement d'ORCHIS. Je souhaite en conclusion remercier tous ceux qui peuvent participer à nos actions ou qui nous soutiennent et, si vous adoptez ce rapport moral, nous pourrons ensuite poursuivre nos délibérations.

4. Les finances

Bilan financier présenté par Gérard GRIMBERT

Budget prévisionnel présenté Philippe PESNELLE

Les deux documents sont adoptés à l'unanimité

5. Modification des statuts

Suite au dépôt d'un dossier auprès de la Préfecture pour l'obtention d'un Agrément Association de Protection de l'Environnement (AAPE), il nous a été demandé de préciser dans nos statuts la possibilité, pour les membres d'ORCHIS, de consulter les documents financiers de l'association. **Texte de modification adopté à l'unanimité**

6. Élections

Deux membres (Laurent BLONDEL en début d'année et Dominique LEBRESNE) ont quitté le conseil d'administration. Les deux membres du tiers sortant (Philippe PESNELLE et Anne-Marie LEPETIT) sont réélus mais faute de nouveaux candidats, le conseil d'administration ne sera, cette année, constitué que de 10 membres.

7. Questions diverses

Une discussion a lieu concernant les déchets récoltés dans les bacs à marée et la filière des poches à huîtres et lanières ostréicoles.

8. La parole est donnée aux élus

La parole est donnée successivement à Mme Ginette NOURY et à M. Philippe LE BORGNE adjoints à Saint-Vaast-la-Hougue ainsi qu'à M. Bernard GOSSELIN, Maire d'Aumeville-Lestre. Ces élus font état de leur satisfaction face à l'action d'ORCHIS et reconnaissent le travail accompli par l'association depuis de nombreuses années.

Philippe PESNELLE

relu Anne-Marie LEPETIT et Dominique LEBRESNE